



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

*Le Ministre*

PARIS, LE - 8 DEC. 2014

Nos Réf. : D 14001414

*cher* Monsieur le Président,

Le numérique transforme profondément nos sociétés et nos économies : chaque secteur, chaque métier, chaque usage est appelé à muter. Parfois objet de crainte, je veux en avoir une approche positive, certain de la contribution qu'il peut apporter à la lutte contre le chômage que le Gouvernement a engagée.

Le numérique promet certes des emplois pour différents niveaux de qualification – il ne faut pas ignorer qu'il en détruit aussi – mais il offre surtout de nouvelles pratiques et opportunités pour trouver un emploi, construire une carrière et fluidifier le marché du travail. Cette approche me paraît majeure, peut-être même première. L'emploi est la première préoccupation des Français et le numérique a une réponse à apporter.

Dans le cadre de la concertation nationale placée sous l'égide du Conseil national du numérique, le Premier ministre a demandé à chaque ministre de se saisir des enjeux numériques qui concernent son champ, et de s'engager pleinement dans la concertation. Aussi, je souhaite vous saisir – et saisir à travers tous les experts et citoyens qui contribueront – de trois grandes questions :

1. Quels nouveaux métiers, quelles nouvelles compétences et comment conduire la transformation numérique des entreprises ?
2. Quelles sont les pratiques numériques des services publics de l'emploi dans le monde ?
3. Comment l'automatisation et la numérisation des activités agissent-elles sur le travail et ses conditions ?

Ces trois entrées soulèvent des questions importantes.

**Monsieur Benoît THIEULIN**  
Président du Conseil National du Numérique  
Bâtiment Atrium  
14, place des vins de France  
75573 Paris Cedex 12

.../...

Derrière le premier enjeu, il y a celui de la disparition de certaines activités et compétences, en même temps que d'autres apparaissent et sans que l'on soit capable de définir précisément le rythme et le volume. Cette évolution rapide porte en elle un risque fort de polarisation du marché du travail qu'il faut anticiper et contrer, mais également nombre de nouveaux métiers ou de nouvelles manières de faire le sien.

Derrière le deuxième enjeu, on trouve la question de l'évolution des manières de chercher un emploi et de recruter qu'un benchmark mondial des pratiques innovantes pourrait nourrir utilement.

Enfin, la troisième question soulève les enjeux du télétravail, de la disponibilité permanente, mais aussi des pratiques collaboratives, de la multi-activité et du travail gratuit des internautes, reposant les questions essentielles de la rémunération, du rapport au temps, et de la protection sociale des travailleurs à l'ère numérique.

Ces questions, à la fois prospectives et actuelles, méritent d'entrer dans le large processus de discussion que vous allez conduire, tant elles sont vastes.

Entrer dans la concertation nationale suppose en retour une contribution de notre part, versée au pot commun de la réflexion collective. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé aux conseillers des affaires sociales de nos ambassades de se pencher eux-mêmes sur les pratiques numériques des services publics de l'emploi des pays dans lesquels ils sont et jouissent d'une position d'observateur privilégié. Avant la fin de l'année, nous serons à même d'apporter ces contributions qui, je le souhaite, croiseront celles d'autres experts et citoyens. Je suis convaincu que cette manière hybride de produire des idées est tout à fait féconde.

Je souhaite le rendu de vos travaux dans le courant du premier trimestre 2015. Des approfondissements seront ensuite possibles. Je mobiliserai mes services pour qu'ils contribuent.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Bien cordialement*

  
François REBSAMÉN